

Au nom du Conseil romand : le président vous dit où nous en sommes

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'ami du patois : trimestriel romand**

Band (Jahr): **4 (1976)**

Heft 2

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-237158>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrücke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



À U N O M D U C O N S E I L R O M A N D

LE PRESIDENT VOUS DIT
OÙ NOUS EN SOMMES

Votre président, (Louis Page, prof. retraité à Romont) qui arrive bientôt au terme de son mandat de 4 ans (échu le 9 décembre 1976), ne vous a pas toujours écrit son mot dans notre revue "L'AMI DU PATOIS", comptant sur la facilité et le sens expéditif de son secrétaire-rédacteur-éditeur de notre lien écrit (M. Jean Brodard, dit Jean des Neiges, à La Roche), auquel il adresse ses sincères remerciements, ainsi qu'à son épouse qui n'est certes pas pour rien dans la régularité de notre publication. Ce mot d'entrée en matière, je le devais à M. Jean Brodard. Qu'il sache qu'il en mérite bien d'autres encore, sur ce même ton de la reconnaissance, de ma part, de celle du Conseil et d'une manière générale, de tous nos patoisants romands pour avoir donné vie et action à notre petite revue si utile, modeste héritier, certes, de notre "CONTEUR ROMAND" de bonne mémoire.

Le numéro 4, d'octobre-novembre-décembre 1975, vous avait dit qu'un nouveau Concours romand était ouvert, qui verrait son aboutissement en 1977, à l'occasion de notre prochaine fête romande des patoisants qui, selon toutes probabilités, se déroulerait en pays de Vaud. Il vous disait aussi que les grandes lignes du Concours 1977 étaient les mêmes que celles de nos précédentes compétitions littéraires, et qu'on désirait y voir mettre l'accent sur certains aspects de la vie moderne. La dernière séance du Conseil romand s'était rangée, sur ce point, à l'avis de M. Schüle, président du Jury romand de nos concours littéraires, et rédacteur en chef du GLOSSAIRE ROMAND, auquel nous adressons également notre gratitude. Les dernières précisions relatives à notre concours 1977 seront fixées

lors de la prochaine réunion du Conseil romand qui se tiendra au début de septembre. Le numéro de septembre de notre Revue vous en donnera le texte définitif. Dans cette attente, chers amis écrivains patoisants, à vos stylos. Tous les genres sont admis ; pensons aux jeunes, ' la vie que nous vivons, aux techniques modernes de diffusion de la pensée (radio, TV), (bande magnétique, etc.) Vantons les anciens mais soyons de notre temps.

NOTRE PROCHAINE FETE ROMANDE 1977

Elle se déroulera, ainsi que je vous le dis plus haut, dans le canton de Vaud, dont un haut - lieu du patois est la région de Savigny, et dont le haut - lieu populaire est sans conteste Mézières (Jorat). D'après les derniers renseignements qui m'ont été fournis, c'est précisément à Mézières que nos amis vaudois, avec M. Burnet en tête, pensent organiser notre rencontre 1977. Elle aura, nous a-t-on laissé entendre, un tout autre caractère que celle que nous, Fribourgeois, avons organisée à Treyvaux, en 1973. Disons même que c'est bien, chaque région de notre Romandie ayant ses caractéristiques et ses possibilités propres. Et cela contribue à la diversification de nos fêtes. Chacun ne peut pas avoir sa "Poya". Mais Fribourg tient à la sienne.

AU CONSEIL ROMAND

Le Conseil des Patoisants romands est un organisme composé de quelques personnes qui, dans chacune de nos régions (Fribourg, Jura, Valais, Vaud) portent un intérêt au maintien de nos patois, tant par le parler que par l'écrit, et cela en corrélations avec d'autres institutions soeurs, comme le Glossaire, le Heimatchutz, nos groupes des costumes. (Dans le canton de Fribourg, le patois est représenté au sein de la Fédération fribourgeoise du costume et des coutumes). Il a ses Statuts. A la prochaine séance du Conseil, au début de septembre, le Conseil aura à se donner